

Le préfet des Alpes-maritimes poursuit Cédric Herrou, président de *Défends Ta Citoyenneté (DTC)* et membre de *Roya citoyenne*

Le 12 juin 2017, Cédric Herrou et d'autres membres de *Roya citoyenne* accompagnent, comme d'habitude, 80 demandeurs d'asile en gare de Breil-sur-Roya, pour qu'ils se rendent à Nice déposer leur demande d'asile. Le préfet mobilise la police ferroviaire et les gendarmes mobiles pour empêcher les demandeurs d'asile d'accéder au train, alors qu'une instruction interne à la SNCF du 5/10/2015 permet au chef d'escale de délivrer un billet à zéro euro pour les migrants. *Roya citoyenne* et Cédric Herrou décident donc de les accompagner à pied pour une marche de trois jours jusqu'à Nice.

Par la suite, Cédric Herrou poste un message où il utilise le conditionnel sur sa page Facebook : « ***Peut-être que le préfet pourrait s'inspirer des accords avec la SNCF pour le transport des juifs pour transporter les demandeurs d'asile.*** »

Le préfet a réagi en portant plainte pour injure publique ! Voilà donc ce qu'il a de nouveau trouvé pour s'acharner sur Cédric Herrou.

Rappelons que les instructions de ce préfet ont été annulées à quatre reprises par le Tribunal administratif pour « entraves graves au droit d'asile » et pour « reconductions illégales de mineurs isolés en Italie ».

Rappelons également que durant tout l'été 2017, la propriété de Cédric Herrou est encerclée par une quarantaine de gendarmes mobiles se relayant jour et nuit afin d'empêcher les migrants d'y trouver refuge et soutien. Cédric Herrou, surveillé jour et nuit, contrôlé systématiquement, enchaîne les gardes à vue : une toutes les deux semaines en moyenne.

Le préfet et la justice n'ont-ils pas de priorités plus urgentes que de s'acharner sur un citoyen ?

Nous nous mobilisons pour dénoncer les irrégularités préfectorales mettant en danger femmes, hommes et enfants à la frontière.

Nous nous mobilisons pour que la justice ne soit pas une arme du gouvernement contre la générosité de citoyens innocents.

Nous nous mobilisons en mémoire des exilés morts **par** la France en tentant de passer la frontière.

Nous nous mobilisons pour que la devise « **Liberté Égalité Fraternité** » soit respectée par la justice et le gouvernement.

Nous appelons à une mobilisation de soutien lundi 16 avril Tribunal de Grande Instance de Nice à 13h00.

SOLIDARITÉ COLLECTIF MIGRANTS 06 :

Artisans du monde 06 – ATTAC France – Citoyens solidaires 06 – Défends Ta Citoyenneté ! (DTC) – FCPE – FSU 06 – LDH section de Nice - Ligue des Droits de l'Homme Paca (LDH) – Mouvement de la Paix – MRAP 06 – Planning familial 06 – RESF 06 – Roya Citoyenne – Solidaires 06 – Solidaires étudiant.e.s Nice -Syndicat des Avocats de France (SAF) – Vallées solidaires 06

Co-signataires :